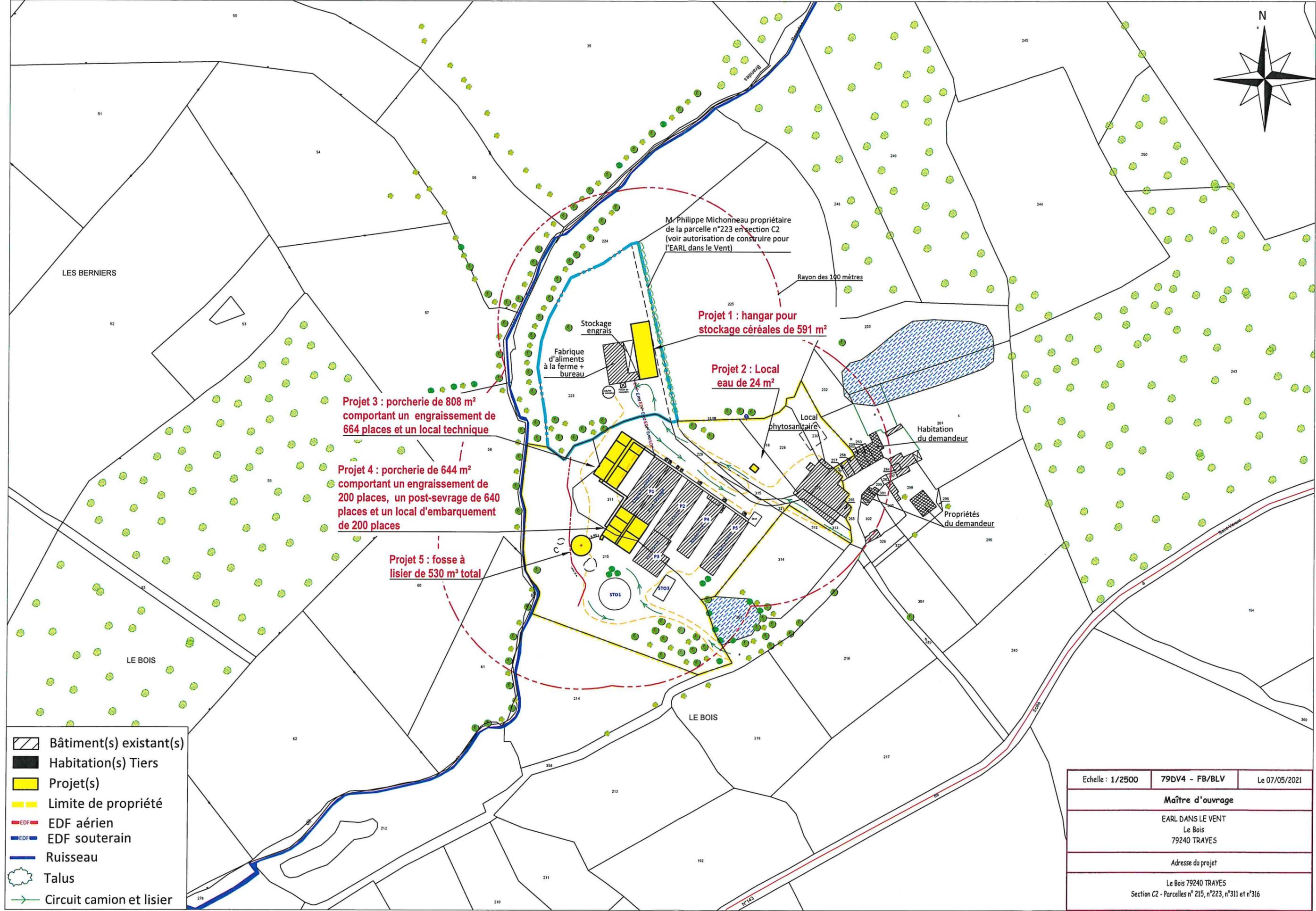




***PJ N°2 PLAN AU 1/2500<sup>e</sup> DES ABORDS DE  
L'INSTALLATION***



-  Bâtiment(s) existant(s)
-  Habitation(s) Tiers
-  Projet(s)
-  Limite de propriété
-  EDF aérien
-  EDF souterrain
-  Ruisseau
-  Talus
-  Circuit camion et lisier

Echelle : 1/2500	79DV4 - FB/BLV	Le 07/05/2021
<b>Maître d'ouvrage</b>		
EARL DANS LE VENT Le Bois 79240 TRAYES		
Adresse du projet		
Le Bois 79240 TRAYES Section C2 - Parcelles n° 215, n°223, n°311 et n°316		

# ***PJ N°3 PLAN AU 1/1000<sup>e</sup> DE L'INSTALLATION***

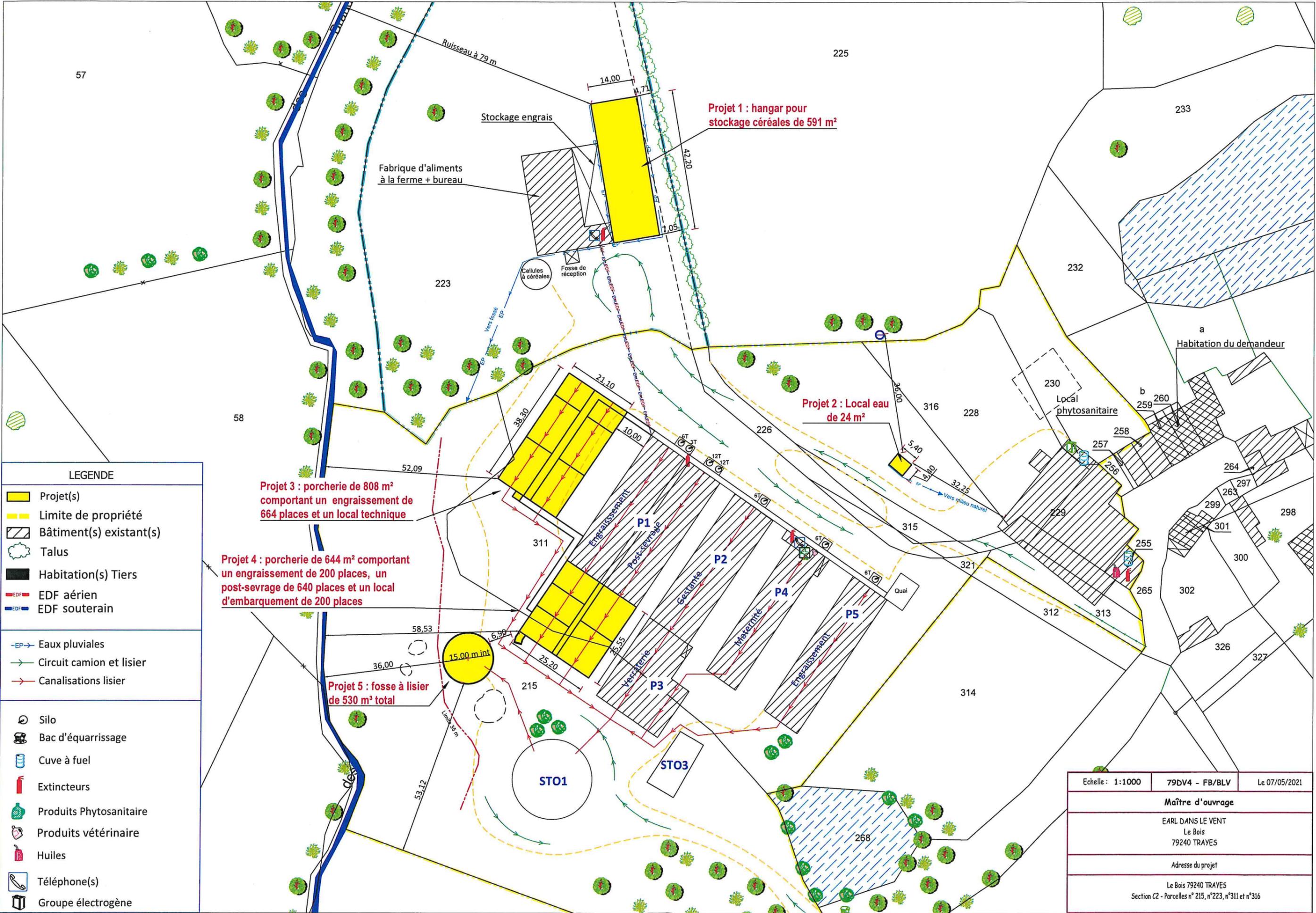
Je sollicite une dérogation concernant l'échelle du plan de l'installation (1/1000<sup>ème</sup> vs 1/200ème).

Sur le plan sont notamment indiqués :

- les mesures prévues pour l'intégration du projet dans le paysage (*article 6<sup>1</sup>*)
- les installations susceptibles de prendre feu ou de conduire à une explosion (gaz ou liquides inflammables) (*articles 8 et 14*)
- les accès (*article 12*)
- les moyens de lutte contre l'incendie (*article 13*)
- le forage (*article 19*)
- le réseau de collecte des effluents d'élevage (*article 23*)
- le réseau de collecte des eaux pluviales et du mode de stockage ou d'évacuation (*article 24*)

---

<sup>1</sup> Les articles mentionnés en italique et soulignés font référence à l'arrêté du 27 décembre 2013 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre des rubriques n°2101-2 et 2012 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement



**LEGENDE**

- Projet(s)
- Limite de propriété
- Bâtiment(s) existant(s)
- Talus
- Habitation(s) Tiers
- EDF aérien
- EDF souterrain
- Eaux pluviales
- Circuit camion et lisier
- Canalisations lisier
- Silo
- Bac d'équarrissage
- Cuve à fuel
- Extincteurs
- Produits Phytosanitaire
- Produits vétérinaire
- Huiles
- Téléphone(s)
- Groupe électrogène

Echelle : 1:1000	79DV4 - FB/BLV	Le 07/05/2021
<b>Maître d'ouvrage</b>		
EARL DANS LE VENT Le Bois 79240 TRAYES		
Adresse du projet		
Le Bois 79240 TRAYES Section C2 - Parcelles n° 215, n°223, n°311 et n°316		

**LEGENDE DU PLAN DE MASSE**

**EARL DANS LE VENT  
Le Bois  
79 240 TRAYES**

Numéro de plan	SITUATION AUTORISEE						SITUATION ENVISAGEE (Changemenst indiqués en gras)					
	Désignation	nombre d'animaux	Volume en m3 utiles	mode de logement	type alimentation	type de ventilation	Désignation	nombre d'animaux	Volume en m3 utiles	mode de logement	type alimentation	type de ventilation
P1	Engraissement	610	390 m3	Caillebotis		Dynamique	Engraissement	<b>570</b>	390 m3	Caillebotis		Dynamique
	Post-sevrage	1 300		Caillebotis		Dynamique	Post-sevrage	<b>1 256</b>		Caillebotis		Dynamique
P2	Gestantes Bien-être	135	672 m3	Caillebotis		Dynamique	<b>Engraissement (Extension)</b>	<b>200</b>	779 m3	Caillebotis		Dynamique
	Cochettes Bien-être	45		Caillebotis		Dynamique	Local d'embarquement	-		Caillebotis	-	Dynamique
P3	Verraterie	160	367 m3	Caillebotis		Dynamique	<b>Post-sevrage (Extension)</b>	<b>640</b>	367 m3	Caillebotis		Dynamique
	Cochettes	40		Caillebotis		Dynamique	Gestantes Bien-être	135		Caillebotis		Dynamique
P4	Maternité	63	0 m3	Caillebotis		Dynamique	Cochettes Bien-être	45	672 m3	Caillebotis		Dynamique
P5	Engraissement	640	147 m3	Caillebotis		Dynamique	Verraterie	160	367 m3	Caillebotis		Dynamique
P6							Cochettes	40	367 m3	Caillebotis		Dynamique
							Maternité	63	0 m3	Caillebotis		Dynamique
							Engraissement	556	147 m3	Caillebotis		Dynamique
							<b>Engraissement</b>	<b>664</b>	<b>950 m3</b>	<b>Caillebotis</b>		<b>Dynamique</b>
							<b>TOTAL</b>	<b>3 305 m3</b>				

Stockages extérieurs		
STO1	Fosse extérieure circulaire non couverte	1 084 m3
STO3	Fosse extérieure restangulaire non couverte	262 m3
STO4		
	<b>TOTAL</b>	<b>1 346 m3</b>

	Fosse extérieure circulaire non couverte	1 084 m3
	Fosse extérieure restangulaire non couverte	262 m3
	<b>Fosse extérieure circulaire non couverte</b>	<b>442 m3</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 788 m3</b>

TOTAL	SITUATION EXISTANTE			SITUATION APRES PROJET		
	Désignation	nombre d'animaux	Volume en m3 utiles	Désignation	nombre d'animaux	Volume en m3 utiles
	Maternité	63	2 922 m3	Maternité	63	5 093 m3
	Gestantes	295		Gestantes	295	
	Cochettes	85		Cochettes	85	
	Post-sevrage	1 300		Post-sevrage	1 896	
	Engraissement	1 250		Engraissement	1 990	

***PJ N°4 COMPATIBILITÉ DU PROJET AVEC LE  
DOCUMENT D'URBANISME LOCAL***

Commune d'implantation	Site	Sections et parcelles	Document d'urbanisme	Zone concernée
TRAYES	Le Bois	Section C2 Parcelles n°215, 223, 311 et 316	RNU	Zone Agricole

La commune de TRAYES est régie par le Règlement National d'Urbanisme (RNU). Les parcelles situées au lieu-dit Le Bois sur lesquelles se trouvent les bâtiments de l'élevage porcin de l'EARL DANS LE VENT, ainsi que les constructions en projet, sont en zone Agricole.

Ainsi le projet de l'EARL DANS LE VENT respecte bien le RNU.

## ***PJ N°5 CAPACITÉS TECHNIQUE ET FINANCIÈRE***

Philippe et Adrien MICHONNEAU, associés de l'EARL DANS LE VENT, disposent de toutes les compétences nécessaires à la conduite technique et économique de l'élevage.

Par ses précédentes activités professionnelles, Philippe MICHONNEAU a acquis une solide expérience dans la gestion de l'élevage. Titulaire d'un BEPA, il a ensuite exercé pendant 4 années en tant que salarié en élevage porcin, avant de s'installer en 1994. Il dispose désormais de 27 années d'expérience dans la conduite d'un élevage porcin.

Son fils Adrien, titulaire d'un bac pro et d'un Contrat de Spécialisation Machinisme, l'a rejoint au 01/04/2016 dispose désormais de 5 années d'expérience dans la conduite d'un élevage porcin.

L'élevage est également suivi par la coopérative porcine EVELUP qui apporte les conseils en conduite d'élevage ainsi que dans les domaines de l'environnement, du bâtiment et du sanitaire.

Le centre comptable agréé CER France et l'organisme bancaire Crédit Mutuel Océan assurent le suivi financier de l'exploitation. Le suivi technico-économique ainsi que la commercialisation des porcs sont réalisés par le groupement de producteurs EVELUP. L'analyse de la solidité financière est menée annuellement à partir du tableau de financement et du bilan.

Une étude économique relative au projet de restructuration a été réalisée par le chargé d'affaires de la coopérative Evel'uP, et vous est présentée ci-après. Elle a permis l'obtention d'un accord de principe de la banque qui vous est également présenté ci-après.